



Communiqué de presse

Mardi 19 novembre 2024

Aux représentant-e-s des médias

Le grand recensement du patrimoine audiovisuel débute à Genève !

La Ville de Genève lance un vaste recensement du patrimoine audiovisuel genevois. Cette démarche s'inscrit dans le programme initié depuis 2022 par l'association Memoriav, qui s'engage activement et durablement pour la sauvegarde, la mise en valeur et l'utilisation à grande échelle du patrimoine audiovisuel sur le territoire suisse. Genève est le 16ème canton à rejoindre cette enquête nationale.

Le recensement du patrimoine audiovisuel vise à inventorier les photographies, films, vidéos et documents sonores – qu'ils soient analogiques ou numériques, afin de garantir leur préservation et permettre une meilleure accessibilité au public et aux chercheurs et chercheuses. Fragile, le patrimoine audiovisuel doit faire l'objet d'une attention particulière si l'on souhaite le conserver à long terme. L'objectif de Memoriav est d'établir une vue d'ensemble des fonds audiovisuels disponibles dans les cantons, y compris auprès de personnes physiques ou morales. En effet, ces fonds se trouvent dans une grande diversité de lieux et pas uniquement dans des institutions dédiées à la conservation du patrimoine.

À Genève, cet inventaire est à destination d'environ 1000 destinataires et s'adresse plus spécifiquement aux Communes, aux institutions culturelles, à une sélection d'associations faïtières ou d'entreprises, à des acteurs et actrices de la scène culturelle, aux organisations internationales et aux centres d'archives.

Le recensement genevois permettra de cartographier le patrimoine en identifiant et quantifiant les fonds audiovisuels, connus et inconnus. L'objectif est d'évaluer leur état de conservation afin de compléter la cartographie du patrimoine audiovisuel à l'échelle suisse. Il contribuera également à l'élaboration d'une stratégie nationale dans le domaine de la conservation du patrimoine audiovisuel. La participation genevoise rejoint une volonté commune de coordonner les efforts de conservation au niveau local mais aussi entre cantons, et d'encourager des collaborations régionales et suprarégionales, qui incluent d'éventuelles infrastructures mutualisées.

Le recensement se base sur un questionnaire élaboré par Memoriav, décliné en plusieurs versions adaptées aux grandes institutions, aux entreprises, et aux collections privées. Dès le 19 novembre 2024, les questionnaires seront envoyés aux destinataires concernés et le recensement se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars 2025.

A Genève, un comité de pilotage comprenant des représentants du Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève, des institutions culturelles et des Archives de la Ville de Genève, des organisations internationales, de la scène culturelle genevoise supervise le projet. Plusieurs « éclaireurs et éclaireuses » sont désigné-e-s au sein de ces institutions pour coordonner ce recensement.



Appel à participation

Les associations, entreprises et individus intéressés qui ne seraient pas directement destinataires de l'enquête peuvent y participer. Par ailleurs, même l'absence de fonds audiovisuels constitue une réponse utile à l'enquête.

Pour plus d'informations :

https://memoriav.ch/fr/projets/inventar_inventaire_inventario/

CONTACTS

Pour toute demande concernant ce recensement, veuillez-vous adresser à :

Cécile Vilas, Directrice de Memoriav (+41 (0)31 380 10 82 – +41 (0)79 666 61 75
cecile.vilas@memoriav.ch)

Nelly Cauliez, Conseillère pour la conservation des collections, Direction du Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève (+41 (0)76 563 07 35 –
nelly.cauliez@geneve.ch)